

Strength Force Fierté
Pride Passion
Passion

**Rapport sur les frais de participation à
Sport sécuritaire
(2023-24)**



GÉNÉRALITÉS

Wrestling Canada Lutte (WCL) croit que tout le monde a le droit d'apprécier le sport à n'importe quel niveau. Les athlètes, les entraîneurs, les officiels et les bénévoles ont le droit de participer à un environnement d'entraînement et de compétition sécuritaire et inclusif, exempt d'abus, de harcèlement ou de mauvais traitements. Nous nous engageons à améliorer notre culture et à mettre en place des processus inclusifs pour soutenir notre engagement en faveur d'un sport sécuritaire.

En mai 2023, WCL a mis en œuvre une politique de frais de participation à des activités sportives en toute sécurité, qui repose sur les principes clés suivants :

- les participants enregistrés et WCL attendent de WCL qu'elle mette en place des politiques de sécurité dans le sport pour protéger ces participants;
- les politiques, systèmes et processus de WCL en matière de sécurité sportive comprennent la signature de Sport sans abus et du BCIS, ainsi que des services de soutien par l'intermédiaire d'une tierce partie indépendante, le CRDSC et le système juridique (tribunal);
- les coûts de ces processus seront supportés par les membres et les participants inscrits.



GÉNÉRALITÉS

Objet du rapport:

Fournir une compréhension claire et cohérente de la manière dont WCL détermine, gère et finance les coûts du sport en toute sécurité pour ses participants enregistrés

Activités principales:

- WCL est signataire de Sport sans abus et du BCIS
- WCL a recours aux services d'une tierce partie indépendante (ITP Sport), notamment pour les rapports et le triage
- La procédure de plainte comprend des enquêtes indépendantes et des groupes disciplinaires indépendants
- WCL a mis en place un processus de filtrage comprenant un comité de filtrage indépendant
- WCL révisera les cotisations annuelles au cours de la première année de mise en œuvre



RÉSUMÉ FINANCIER

(1er avril 2023 – 31 mars 2024)

RECETTES:	
Frais de sport en toute sécurité	225,180 \$
Financement de Sport Canada pour le sport sécuritaire	30,000 \$
Report	-155,785 \$
Total des recettes	99,395 \$
DÉPENSES:	
Frais de signature pour le programme "Sport sans abus"	45,023 \$
Juridique (avant ITP)	23,010 \$
ITP	12,630 \$
Filtrage	8,835 \$
Enquêtes	4,812 \$
Consultants	3,237 \$
Frais E-PIC	1,847 \$
Dépenses totales	99,394 \$
REVENUE NET	1 \$



RÉSUMÉ DES PLAINTES

(1er avril 2023 – 31 mars 2024)

Bureau du commissaire à l'intégrité du sport (BCIS)

- 4 dossiers ouverts (jugés recevables)
- 2 affaires classées
- 1 cas avec des mesures provisoires actuellement imposées

ITP Sport (tierce partie indépendante de WCL) :

- 1 conduite de l'arbitre (en cours)

Enquêtes indépendantes :

- 1 problème de sécurité des athlètes (conclu en raison d'un manque de participation)
- 1 Enquête conjointe de WCL et de l'ATP sur la conduite d'un entraîneur (licencié)

Questions soumises au CRDSC :

- 1 conduite de l'entraîneur (en cours)
- 4 arbitrages juridictionnels avec WCL comme défendeur (tous rejetés)

Réclamations juridiques :

- 5 avec WCL comme défendeur (en cours)

